

SÉANCE SPÉCIALE DU 13 FÉVRIER 2017

Présences :

| | | |
|----------|-------------------|---------------------|
| Monsieur | Réjean Guin | Maire |
| Monsieur | François Dubeau | Poste #1 |
| Monsieur | Pierre Tardif | Poste #2 |
| Monsieur | Gilles Boisvert | Poste #3 |
| Monsieur | Gilles Sénécal | Poste #4 |
| Monsieur | Richard Gilbert | Poste #5 |
| Madame | Guylaine Gagné | Poste #6 |
| | | |
| Madame | Catherine Haulard | Directrice générale |

Absences :

Conformément à l'article 325 du Code municipal, les soussignés, membres du conseil de la municipalité de Saint-Michel-des-Saints, étant tous présents renoncent à l'avis de convocation prévu pour la tenue de la présente séance extraordinaire et consentent à prendre en considération les affaires suivantes :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Demande d'aide financière – Travaux d'infrastructures – Programme Fonds Chantiers Canada-Québec (FCCQ) – Fonds des petites collectivités (FPC)
3. Demande d'aide financière – Travaux d'infrastructures – Programme Fonds des baux – MRC de la Matawinie
4. Demandes de certificats d'autorisations - MDDELCC
5. Avis motion 607-2017 Immobilisations égouts
6. Avis motion 608-2017 Immobilisations aqueduc
7. Levée de l'assemblée

1. Adoption de l'ordre du jour

684-2017

Proposé par : Richard Gilbert
Appuyé par : Guylaine Gagné

QUE le conseil municipal de Saint-Michel-des-Saints adopte l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

2. Demande d'aide financière – Travaux d'infrastructures – Programme Fonds Chantiers Canada-Québec (FCCQ) – Fonds des petites collectivités (FPC)

685-2017

CONSIDÉRANT QUE le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) a mis sur pied le Programme Fonds Chantiers Canada-Québec (FCCQ) visant à permettre une aide financière du gouvernement du Québec aux organismes municipaux qui désirent se doter d'infrastructures collectives, de services pour contribuer à leur essor culturel, de loisir, sportif ou touristique, au transport aérien ou à la protection des biens publics;

CONSIDÉRANT QUE les nouvelles constructions, les capacités accrues ou la remise en état des infrastructures publiques à usages multiples sont admissibles audit programme précédemment mentionné;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Michel-des-Saints est en mesure de présenter un projet qui correspond aux objectifs dudit programme pour la réfection de la patinoire (asphalte et bandes).

Proposé par : Pierre Tardif

Appuyé par : Richard Gilbert

Il est résolu :

- Le Conseil municipal autorise la présentation d'un projet de réfection de la patinoire (asphalte et bandes) dont elle est propriétaire, puisqu'il rejoint les objectifs du Programme Fonds Chantiers Canada-Québec (FCCQ) – Fonds des petites collectivités (FPC), en soutenant les saines habitudes de vie, la pratique d'activités sportives et le sport amateur tel, le hockey sur glace;
- D'autoriser la préparation et le dépôt au Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) et à tout autre ministère concerné, pour et au nom de la municipalité de Saint-Michel-des-Saints, de tout document relatif à cette demande d'aide financière par Mme Marie Ève St-Georges, directrice Loisirs et Culture;
- QUE la municipalité de Saint-Michel-des-Saints s'engage à payer sa part des coûts admissibles et d'exploitation continue du projet soumis;
- D'autoriser Mme Marie Ève St-Georges, directrice Loisirs et Culture et M. Réjean Guin, Maire à signer tout document pour donner plein effet à la présente résolution.

Adopté, à l'unanimité.

3. Demande d'aide financière – Travaux d'infrastructures – Programme de mise en valeur des terres du domaine de l'état – MRC de la Matawinie

686-2017

CONSIDÉRANT QUE la MRC de la Matawinie a mis sur pied le – Programme de mise en valeur des terres du domaine de l'état visant à permettre une aide financière municipalités qui désirent se doter d'infrastructures collectives, de services pour contribuer à leur essor culturel, de loisir, sportif ou touristique;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Michel-des-Saints est en mesure de présenter un projet qui correspond aux objectifs dudit programme pour la construction d'un pont, d'un belvédère et l'installation de six panneaux d'interprétations aux Chutes à Ménard.

Proposé par : Gilles Sénécal

Appuyé par : Gilles Boisvert

Il est résolu :

- Le Conseil municipal autorise la présentation d'un projet de construction d'un pont, d'un belvédère et l'installation de six panneaux d'interprétations aux Chutes à Ménard dont elle est propriétaire, puisqu'il rejoint les objectifs du Programme de mise en valeur des terres du domaine de l'état;
- D'autoriser la préparation et le dépôt à la MRC de la Matawinie et à tout autre ministère concerné, pour et au nom de la municipalité de Saint-Michel-des-Saints, de tout document relatif à cette demande d'aide financière par Mme Marie Ève St-Georges, directrice Loisirs et Culture;
- QUE la municipalité de Saint-Michel-des-Saints s'engage à payer sa part des coûts admissibles (minimum de 20%) et d'exploitation continue du projet soumis;
- D'autoriser Mme Marie Ève St-Georges, directrice Loisirs et Culture et M. Réjean Gouin, Maire à signer tout document pour donner plein effet à la présente résolution.

Adopté, à l'unanimité.

4. Demandes de certificats d'autorisations - MDDELCC

687-2017

Proposé par : Richard Gilbert

Appuyé par : Pierre tardif

De mandater la firme Sylvain Grégoire, ingénieur, au montant de 4,500\$ plus taxes à déposer les demandes de certificats d'autorisations auprès du MDDELCC pour les projets suivants :

- Construction Pont Chutes à Ménard
- Construction du belvédère Chutes à Ménard

Et autoriser la Directrice générale, Catherine Haulard, à signer tout document relatif à ces demandes.

Adoptée à l'unanimité

5. Avis motion 607-2017 Immobilisations égouts

688-2017

Avis de motion est par les présentes données par Gilles Boisvert qu'il sera déposé à une séance ultérieure, pour adoption, un règlement d'emprunt de 110,000\$ pour l'entretien du réseau et usine égouts. M. Boisvert demande également dispense de lecture dudit règlement

6. Avis motion 608-2017 Immobilisations aqueduc

689-2017

Avis de motion est par les présentes données par Gilles Sénécal qu'il sera déposé à une séance ultérieure, pour adoption, un règlement d'emprunt de 80,000\$ pour l'entretien du réseau et usine d'aqueduc. M. Sénécal demande également dispense de lecture dudit règlement

2. Levée de l'assemblée

690-2017

Proposé par : Richard Gilbert
Appuyé par : Guylaine Gagné

La séance est levée à 21h25.

Adopté, à l'unanimité.

Réjean Gouin
Maire

Catherine Haulard
Directrice générale, Secrétaire trésorière